



Numéro de l'acte	2017-118-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.1.3

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017

QUESTION N°2017-118

SERVICES ANNEXES DES ECOLES : Subvention projet ERASMUS + - Ecole Jules Ferry

RAPPORTEUR : Madame Laurence LOTTERIE

Eu égard à la convention au titre du programme Erasmus +, l'Ecole élémentaire Jules Ferry a obtenu une subvention d'un montant maximal de 15 750 € correspondant à un projet d'une durée de 36 mois allant du 01/09/2017 au 31/08/2020.

Afin que l'école puisse percevoir cette subvention par l'intermédiaire de la Municipalité, une convention de partenariat a été signée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- 1° - d'autoriser la collectivité à percevoir la subvention (acompte de 80 % et solde à l'issue du projet). La commune procédera à l'ensemble des dépenses inhérentes au contrat, y compris les remboursements des déplacements et frais de mission aux personnels enseignants.
- 2° - d'imputer les recettes et dépenses à provenir de cette décision sur les crédits inscrits aux budgets 2017 et suivants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 novembre 2017



Pour le Maire empêché,
La 1ère adjointe Présidente de séance,

Madame Laurence DELAVAL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017**

Affiché le 14 novembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le treize novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence DELAVAL, Première Adjointe, Présidente de séance, pour le Maire empêché, en suite de convocations adressées à domicile le 06 novembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Karine BONVOISIN
Claude LECAT ayant donné pouvoir à Dominique GODART
Dominique SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 9 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.